Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a demandé au président et au directeur général de l'Union nationale des caisses d'assurance-maladie (UNCAM) de lancer les négociations sur la rémunération des équipes de soins de proximité.

La ministre leur a précisé les orientations des futures discussions, qu'elle souhaite voir aboutir avant la fin du mois de juillet 2014.

Les négociations se concentreront sur le niveau de rémunération des équipes de soins de proximité, qui doit être adapté aux nouveaux services qu'elles offrent aux patients, grâce à une prise en charge collective des soins.

La mise en place des équipes de soins, qui pourront comporter des médecins, des pharmaciens et des professionnels paramédicaux, permettra une meilleure coordination entre les professionnels de santé libéraux. Il s'agit d'une étape importante de la stratégie nationale de santé, qui contribuera à améliorer la prise en charge en facilitant le parcours des patients.